

Vente des Rafale en Inde : l'affaire Gayet se rapproche de François Hollande

L'enquête sur le financement d'un film produit par Julie Gayet par le partenaire de Dassault en Inde, Anil Ambani, met à mal la position de François Hollande et de sa femme. L'ancien président va-t-il être entendu par la police anticorruption ?

[Karl Laske](#)

1 juillet 2025 à 08h29

« On » On s'est déjà tout dit là-dessus il y a plusieurs années. Je n'ai rien à ajouter. Bien à vous. » C'est par ce SMS, aussi bref que définitif, que, dimanche 29 juin, François Hollande a fermé la porte aux interrogations de Mediapart sur l'affaire des trente-six Rafale vendus par la France à l'Inde en 2016. Au regard de l'enquête judiciaire en cours, dont Mediapart a pu prendre connaissance, le rôle de l'ancien président pose pourtant désormais question.

Bien sûr, l'ancien chef de l'État est protégé par l'immunité présidentielle – l'article 67 alinéa 2 de la Constitution stipule qu'un président n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité, à moins d'une mise en cause devant la Cour pénale internationale ou devant la Haute Cour –, mais rien n'empêche qu'il soit convoqué comme témoin, de la même manière que [l'a été](#) Nicolas Sarkozy, sous la menace d'un mandat d'amener, au procès des sondages de l'Élysée, le 2 novembre 2021.

Or, si François Hollande a l'impression d'avoir « tout dit », c'était avant le début de l'enquête judiciaire, ouverte en 2021, à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile de l'ONG Sherpa. Depuis, les éléments recueillis par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF) entre 2023 et 2024 fragilisent la position de François Hollande, redevenu député en 2024.

Comme l'a révélé [Libération](#), son épouse, l'actrice et productrice Julie Gayet, a été interrogée par l'OCLCIFF en tant que « mise en cause entendue librement » dans le volet « cinéma » de l'affaire, les 16 et 31 octobre 2024.

Julie Gayet est soupçonnée de trafic d'influence passif, corruption passive et blanchiment de ces délits pour avoir reçu, en tant que coproductrice du film *Tout là-haut*, un financement de 1,65 million d'euros du patron du groupe Reliance, Anil Ambani. Au même moment, le même homme, comme partenaire indien de Dassault, concluait dans un contrat intergouvernemental la vente des Rafale. La productrice est présumée innocente.



gauche, François Hollande et Anil Ambani à l'Élysée en février 2017. À droite, Julie Gayet et l'homme d'affaires indien, à l'hôtel Bristol en avril 2016. © Illustration Sébastien Calvet/Mediapart

Questionné par Mediapart en septembre 2018 sur cette étrange coïncidence, François Hollande avait [assuré](#) qu'il n'était « *pas du tout informé* » du partenariat de l'entreprise de sa compagne avec le groupe d'Anil Ambani, qu'il connaissait uniquement pour sa participation au marché du Rafale. « *C'est le gouvernement indien qui a proposé ce groupe de service [Reliance], et Dassault qui a négocié avec Ambani, avait-il affirmé. Nous n'avons pas eu le choix, nous avons pris l'interlocuteur qui nous a été donné. C'est pourquoi, par ailleurs, ce groupe n'avait pas à me faire quelque grâce de quoi que ce soit. Je ne pouvais même pas imaginer qu'il y avait un quelconque lien avec un film de Julie Gayet.* »

Un magnat qui laboure ses réseaux

La chronologie de l'affaire ne plaide cependant pas en faveur du couple. Durant près d'un an, l'homme d'affaires indien et sponsor du film a pu maintenir l'ambiguïté de ses contacts avec la productrice d'un côté, et son mari président de la République, de l'autre, sans qu'aucun feu rouge ni orange ne leur soit opposé.

La productrice rencontre Anil Ambani au Bristol, le 26 avril 2016, peu avant qu'elle n'organise un dîner à l'Élysée, en présence de François Hollande, le 12 juin 2016, dans un cadre « *privé* ». Elle prétend, contre toute évidence, que son futur mari et président n'avait pas reconnu l'homme d'affaires, et ne savait pas de qui il s'agissait. Puis c'est dans un cadre public que François Hollande rencontre, une nouvelle fois, Anil Ambani, à l'Élysée en février 2017, cette fois en connaissance de cause.

Selon les éléments de l'enquête, les soupçons qui visent Julie Gayet semblent donc exposer François Hollande.

Je n'étais pas du tout au courant de la vente des Rafale, pas plus que de la politique internationale de la France.

Julie Gayet, le 16 octobre 2024, devant le commandant chargé de l'enquête

Au moins deux annonces publiques n'ont pas pu échapper au président en exercice et à ses services. Un communiqué de Reliance qui annonce, le 24 janvier 2016, un « *partenariat* »

avec la société de Julie Gayet, le jour de l'arrivée du président français à New Delhi pour une visite d'État de trois jours. Et un article du site Intelligence Online consacré au « *partenaire du Rafale à Delhi* » qui [prévient](#), en novembre 2016, que « *les prochains films de Julie Gayet seront financés par Reliance* ».

« Le magnat indien Anil Ambani, intime du premier ministre Narendra Modi, laboure soigneusement les réseaux parisiens afin de devenir incontournable dans la relation d'affaires bilatérale, en plein boom », souligne le site.

Le commandant divisionnaire chargé de l'enquête a donc demandé à Julie Gayet, le 16 octobre 2024 : « *N'était-il pas maladroît en 2016 d'accepter le financement du film par Reliance, alors qu'Anil Ambani allait apparaître aux côtés de Narendra Modi dans les négociations de vente par la France des Rafale à l'Inde ?*

— Moi je n'ai pas vraiment fait le lien, répond la productrice. Je n'étais pas du tout au courant de la vente des Rafale, pas plus que de la politique internationale de la France. Je ne connaissais pas les liens d'Anil Ambani avec Modi et encore moins la politique indienne. »

Le mot « *Reliance* » apparaît dans l'agenda de Julie Gayet, dès le mois de novembre 2015, deux ans avant la sortie du film. La productrice admet que « *dès le départ* », Anil Ambani savait qu'elle était la compagne du président. « *Je peux vous dire que rapidement après ma prise de contact avec Reliance sur le sujet du film, Amitahh [Jhunjhunwala, numéro deux du groupe – ndlr] savait qui était Julie Gayet* », confirme l'ancien banquier français Ravi Viswanathan, basé à Singapour, qui a servi d'intermédiaire à l'apporteur de fonds indien, par l'intermédiaire de sa société d'investissement Visvires Capital.



Julie Gayet avec l'homme d'affaires Anil Ambani à l'hôtel Bristol, le 26 avril 2016.

© Illustration Sébastien Calvet / Mediapart

De passage à Paris, Anil Ambani convie Julie Gayet et la productrice exécutive du film, Élise Soussan, à l'heure de l'apéritif, au Bristol, le 26 avril 2016. *« Aucun sujet politique français n'a été abordé pendant cette conversation, s'est souvenue Élise Soussan. [Anil Ambani] n'a pas prononcé le nom de François Hollande mais je me souviens qu'il a fait une blague, en anglais puisque toute la conversation était en anglais, qui suggérait qu'il était au courant de la relation de Julie Gayet avec le président. »* L'homme d'affaires était *« en représentation auprès de la compagne du président »*, ajoute-t-elle. *« Il n'a parlé qu'à Julie. »*

« Il ne m'a pas calculée, poursuit-elle. Il a voulu faire une photo, mais c'était une photo de lui et de Julie qu'il voulait. C'est moi qui ai pris cette photo avec mon téléphone. »

Julie Gayet promet alors à Anil Ambani qu'elle l'invitera à dîner prochainement.

« Dîner avec Anil »

Le 12 juin 2016, l'homme d'affaires indien rejoint la productrice et le président français pour un dîner à l'Élysée. *« Pour quelle raison avez-vous convié M. Ambani dans l'intimité de votre foyer ? »*, interroge l'enquêteur. *« C'est un dîner qui s'est tenu dans les appartements privés de l'Élysée avec Anil Ambani et son fils ainsi qu'avec des amis proches qui parlaient*

anglais », explique Julie Gayet. François Hollande était présent, confirme-t-elle aussi. « Si j'ai invité Anil Ambani, c'est parce que je le fais souvent avec les équipes partenaires de mes films, mais évidemment cette fois-là, c'était à l'Élysée, mais du côté privé, puisque j'y habitais. » La productrice voulait « faire un dîner chaleureux et amical ». Elle offre au passage des places à un match de football de l'Euro au fils d'Ambani.

« Pourquoi le président François Hollande ne s'est-il pas interrogé sur la présence de M. Ambani [lors du dîner], alors que vraisemblablement cette personne avait déjà accompagné le premier ministre indien Modi lors d'une visite officielle en France en 2015 ?

— Je pense sincèrement qu'il ne l'a pas reconnu et qu'il n'a pas fait le lien puisque c'était lié à moi et à mon film », répond la productrice.

Lors d'une nouvelle audition, quinze jours plus tard, Julie Gayet précise que le sujet du financement du film n'a pas été mentionné pendant ce repas.

« Comment expliquez-vous qu'un président de la République en exercice, dont la proximité avec M. Michel Sapin n'est ignorée de personne, qui va promulguer pendant son mandat la loi Sapin II [loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique – ndlr], accepte de dîner dans ses appartements privés avec un individu qui n'aura pas été criblé par les services de l'Élysée, un individu dont vous nous dites qu'il ne l'a pas reconnu ?

— Je ne peux pas parler à sa place. Les dîners privés faisaient l'objet d'une déclaration au secrétariat du président pour que cela figure à son agenda. Cela ne passait pas par le protocole ou par les conseillers. Je vous précise qu'il m'arrivait de faire des dîners dans les appartements privés sans donner les noms de mes invités, que ce soit au protocole ou à quiconque à l'Élysée. »



François Hollande recevant l'homme d'affaires Anil Ambani à l'Élysée en février 2017.
© Image d'archives publiée par le groupe Reliance

En consultant le portable de Julie Gayet, les enquêteurs remarquent que sur son agenda la productrice a noté « *dîner avec Anil* » à la date du 16 juin 2016. Ils remarquent aussi qu'elle a les numéros de l'homme d'affaires, de son fils, du numéro deux de Reliance et de l'intermédiaire, le banquier français. Et surtout que ces relations ont perduré, puisque des échanges de SMS amicaux sont relevés entre 2020 et 2023.

En avril 2020, lorsqu'il adresse ses condoléances à François Hollande, qui vient de perdre son père, Anil Ambani écrit à Julie Gayet qu'il a beaucoup de respect pour lui, et qu'il est « *toujours reconnaissant pour son affection et sa gentillesse* » à son égard. « *Dès que possible j'aimerais parler à François* », note l'homme d'affaires. Anil Ambani envoie un colis à Julie Gayet à la suite du mariage de son fils. La productrice lui souhaite « *le meilleur* » pour son fils à lui. « *Lot's of "Bonheur"* », écrit-elle.

Julie Gayet a toutefois déclaré qu'elle n'avait « *pas vraiment de relation* » avec l'homme d'affaires. « *Il m'a souhaité pendant quelques années la bonne année, au titre de nos bonnes relations à la suite de la rencontre que nous avons eue* », a-t-elle commenté. L'argent de Reliance arrive sur les comptes de la production exécutive du film en mars 2018 – trois mois après sa sortie en salles.

Une réelle panique

Pour sa défense, Julie Gayet a pris ses distances avec le film, la production et même la réalisation. Selon les déclarations du réalisateur Serge Hazanavicius, *Tout là-haut* est un projet porté dès l'origine par la productrice. Deux financiers luxembourgeois, Frédéric et Michael Reichling, avaient dès 2011 contacté Julie Gayet pour qu'elle « *développe un projet avec Kev Adams* ».

« *On est partis avec Julie sur un film pour Kev, écrit et réalisé par moi, a détaillé lors d'une audition le réalisateur, qui avait fait débiter l'acteur en 2009. On a lancé un développement avec la société de Julie qui s'appelait à l'époque Amarante. Elle apportait le financement de l'écriture, mais j'étais tout de même coproducteur délégué à hauteur de 30 % puisque j'apportais mon écriture, ma connaissance de la montagne et Kev Adams en acteur principal.* »

Kev Adams, le jeune acteur avec qui le projet a été développé dès le départ, avait fait entrer sa société, My Family, dirigée par Élise Soussan, dans le projet. Serge Hazanavicius réalise le film, mais il en quitte finalement la coproduction, sans même entendre parler de l'arrivée des fonds de Reliance ou d'Anil Ambani. Tout comme Kev Adams. Bien que Reliance soit au générique du film, c'est la société d'investissement Visvires Capital qui, dans un curieux montage, sert d'intermédiaire à Reliance, puis verse ses fonds à la production exécutive.

En septembre 2018, Julie Gayet avait indiqué à Mediapart que My Family avait « *demandé à Reliance, via l'un de ses partenaires, Visvires, de participer au tour de table financier du film* ». « *C'est donc à la seule initiative de My Family que Reliance a investi dans le film à hauteur de 10 % du budget [16 % en réalité – ndlr], dans des conditions similaires à celles d'autres investisseurs du film* », avait-elle soutenu.

Selon l'enquête, Julie Gayet, qui connaissait également plusieurs associés de Visvires, tente à cette époque d'obtenir un communiqué qui la dédouane. Elle multiplie alors les messages.

« Mon avocat m'a demandé si vous seriez d'accord pour dire [que] le lien avec Reliance vient de vous... Enfin de Kev, écrit-elle.

— *Je veux bien », répond Élise Soussan.*

« Rapidement, j'ai reçu un message de Julie pour me dire qu'un truc était sorti et que c'était n'importe quoi, et qu'il fallait absolument que je dise que c'était moi qui avais présenté Visvires à la coproduction, a indiqué Élise Soussan lors d'une audition. Elle voulait que je dise qu'elle n'avait rien à voir avec les gens de la société Visvires et que c'était moi qui avais amené le financement. Elle voulait que je dise que Rouge International [la société de Julie Gayet – ndlr] n'avait aucun lien avec Visvires et Reliance. Ce à quoi j'ai répondu : “Pas de problème, je vais dire la vérité, à savoir que c'était via My Family que Visvires puis Reliance sont entrés dans le financement du film.” »

Quinze jours plus tard, Julie Gayet demande à Élise Soussan un nouveau communiqué de presse. *« J'ai répondu qu'il y en avait déjà eu un, et que je ne voyais pas l'intérêt d'en faire un second, a poursuivi Élise Soussan. Julie Gayet appelait « avec insistance » et « manifestait une réelle panique ».*

« C'est pour faire ce petit communiqué pour stopper les délires de certains, écrit Julie Gayet encore. Quelque chose de simple pour dire stop, qu'il n'y a rien d'obscur, ni conflit d'intérêts dans ce financement. Les contrats sont au CNC [Centre national du cinéma – ndlr]. Vous êtes en contact depuis 2014 avec Visvires, que c'est un fonds habituel pour films commerciaux... Bla-bla-bla. Bref peux t'envoyer proposition ? »

Élise Soussan soumet la proposition à son avocate, qui stoppe le processus.

« Ma Julie, répond-elle par SMS, mon avocate a lu le communiqué proposé. Pour elle, ce communiqué apporte beaucoup trop de détails, cela est inutile et peut se retourner contre toi. Les mots utilisés aussi sont tendancieux (“obscur”...) et pas forcément justes, Visvires n'est pas venu dans le financement du film parce que nous allions tourner en Inde, mais c'est l'inverse, nous avons tourné en Inde car nous avons un partenaire indien. [...] Ma Julie, je promets de t'aider comme je peux. »

Élise Soussan tient à dire qu'elle n'avait *« personnellement aucun intérêt à communiquer ».*

« À votre avis, M^{me} Gayet s'est-elle servie de ses relations avec le président Hollande pour assurer à M. Ambani l'implication de son groupe de service dans l'accord intergouvernemental [le contrat Rafale – ndlr] en contrepartie du financement du film Tout là-haut à hauteur de 1,65 million d'euros ?, questionne encore l'enquêteur.

— *Je n'en sais absolument rien », répond Élise Soussan.*

[Karl Laske](#)